

Question orale de Monsieur Villani soumise au conseil d'arrondissement

du 14e du 21 septembre 2020

« Chers collègues de la majorité et de l'opposition, chères concitoyennes et chers concitoyens du 14e,

Début juillet 2020, à titre expérimental, le tronçon de la rue d'Alésia compris entre la place des Droits de l'Enfants et l'intersection rue d'Alésia/rue Vercingétorix, est à sens unique et réservé aux bus et aux vélos.

Une étude de flux a été transmise à cette assemblée afin d'apporter des données objectives justifiant cette expérimentation.

Après lecture de ce document, des éclaircissements s'avèrent nécessaires.

Des parcours alternatifs sont mentionnés, en fonction des points de départ des usagers : venant du 13e arrondissement et se dirigeant vers le 15e, ou inversement venant du 15e et se dirigeant vers le 13e.

Or ces déviations engendrent une concentration de la circulation vers des rues, avenues et places déjà très fréquentées et surchargées aux heures de pointe du matin et du soir. Cette concentration entraîne mécaniquement l'augmentation de la pollution, tant sonore que chimique, et donc exerce une influence néfaste sur la santé des riverains.

Certes, on peut espérer que l'ensemble du flux de conducteurs va trouver un nouvel équilibre, que les transports en commun seront davantage utilisés, que les flux diminueront. Encore faut-il pour cela que l'étude de circulation prenne en compte l'ensemble des territoires avoisinants, et en particulier les communes voisines au sud, puisque c'est seulement à l'échelle du grand Paris que l'on a un bassin de circulation naturel. Encore faut-il aussi que les véhicules puissent trouver facilement à se garer.

Or ces mêmes riverains m'ont également signalé les détours incroyables et épuisants auxquels ils sont contraints pour garer leur véhicule, soit qu'ils arrivent sur leur lieu de travail, soit qu'ils regagnent leur domicile. Certains d'entre eux, après une journée bien remplie, vont commencer leur deuxième journée, celle de leurs obligations familiales.

Au moment où il convient d'évaluer cette expérience, quels sont les constats, quelles sont les mesures, quelles sont les conclusions objectives qui vous permettront de décider de la suite à donner ?

Rappelons que vous avez fait campagne avec la promesse de regagner la moitié des places de parkings au sol : c'est un objectif que j'approuve, mais qui demandera une rigueur renforcée dans la modélisation des flux et dans leur prédiction, ainsi que dans la consultation des experts, des riverains et des commerçants. Et bien sûr, qui demande d'identifier des réserves de places de parkings souterrains...

Cette nouvelle mandature, je l'espère, sera l'occasion d'apporter une méthode systématique, rationnelle et pragmatique, pour organiser les mobilités, tenant compte tout à la fois des différents modes de transport, de l'échelon global comme de la proximité.

Pouvez-vous nous faire part de vos projets sur cette question emblématique de notre cadre de vie ? »